

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE HAVRE - 7606 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/06/2026 - B2026/002897 - 2022 B 00616 - 915 259 618 - A.F.K

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2026

cerfa

N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A.F.K		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		106 Boulevard ALBERT 1 ER		76600 LE HAVRE		
SIRET		9 1 5 2 5 9 6 1 8 0 0 0 1 4				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 2025-12-31		
				Brut 1		
				Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	69 632	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	7 571	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	35 192	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	184 895	BK	112 395	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	3 605	BM	3 605
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY	
		Autres créances (3)	BZ	1 550	CA	1 550
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .)	CD		CE	
Disponibilités		CF	71 831	CG	71 831	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	76 986	CK	76 986	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	261 880	1A	189 381	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an :	
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N°2065-SD

N° 2065 bis-SD

2026

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des i

Néant ☒

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions	payées par la société elle-même				a				
	payées par un établissement chargé du service des titres				b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)					c				
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus :					e				
Libellé						Montant			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2 du 3 de l'article 158 du CGI						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis					TOTAL (ligne a à e)				
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS									
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass. gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SCA : associés gérants - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette Impôt sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements, forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société							
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des versements versés :						
			À titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		À titre de frais de professionnels, autre que ceux visés dans			
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
K DIVERS									
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)								
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages								
MVLT imposées				à 0 %	à 15 %	à 19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A.F.K				Néant ☐ *		
							Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :3.000.)					DA	3 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport..					DB		
	Écart de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)					DD	300	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *			EJ	)	DG	3 402
	Report à nouveau					DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	3 806	
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées *					DK		
	TOTAL (I)					DL	10 508	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	
		Avances conditionnées					DN	
TOTAL (II)					DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligatoires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	36 355	
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV	137 358	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	2 502	
	Dettes fiscales et sociales					DY	2 658	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB		
TOTAL (IV)					EC	178 872		
TOTAL (V)					ED			
TOTAL GENERAL (I à V)					EE	189 381		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
			- Écart de réévaluation libre			1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	152 705	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		A.F.K				Néant ☐		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	Biens *	FD	141 871	FE		FF	
		Services *	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	141 871	FK		FL	
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	
	Salaires et traitements *						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements(14)				GA	
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD
	Autres charges (12)						GE	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Designation de l'entreprise		A.F.K		Néant ☐ *		
				Exercice N		
Produits exceptionnels (VII)				HD		
Charges exceptionnelles (VIII)				HH	1 765	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(1 765)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	672	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	141 878	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	138 071	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	3 806	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX		
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC		
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 445	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			A8		
	dont cotisations facultatives Madelin	A7				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS			

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
MISE AU REBUT Store Banne	1 077	
MISE AU REBUT LIOT lambrequin pour store banne	223	
MISE AU REBUT DUPAS joue latérale en cristal	324	
MISE AU REBUT MOTO 2000 - Trottinette TTC	140	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

A.F.K
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 3.000 €
Siège social : 106, Boulevard Albert 1er
76600 LE HAVRE
RCS LE HAVRE 915 259 618

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 11 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six et le onze juin, au siège social,

Monsieur Frédéric LASADE

Associé unique de la Société A.F.K,

I. A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Frédéric LASADE, Président de la Société.

II. PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- l'approbation des conventions réglementées,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 3.806 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, l'associé unique donne à la Présidence quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 3.806 € de la façon suivante :

- Au poste « Autres réserves » : 3.806 €.

FL

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des impôts, l'associée unique a pris acte du rappel qui lui a été fait qu'aucune somme n'a été distribuées à titre de dividende au titre des trois premiers exercices de la Société.

TROISIEME DECISION

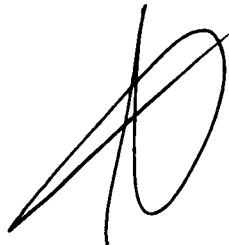
L'associé unique prend acte et approuve les conventions réglementées telles qu'elles lui ont été exposées et / ou rappelées dans le rapport spécial de la Présidence.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le Président de séance et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Le Président de séance
Monsieur Frédéric LASADE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' and 'L' intertwined, followed by a dot.